

COMPTE-RENDU SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE
DU LUNDI 16 AVRIL 2018 19h00
CRCM160418
--°°°--

Ajout : Délibération Chapelle du Saint-Esprit – travaux d'entretien 2018

1. PV séance du 20 février 2018

PV adopté à l'unanimité, sans observation

2. FINANCES

2.1. Approbation des comptes administratifs 2017 pour la commune, le camping, l'eau et l'assainissement collectif

A. Budget Général

Compte Administratif Budget Général

Dépenses de fonctionnement :	2 429 464.55 €
Recettes de fonctionnement :	2 996 151.24 €
Excédent de clôture :	566 686.69 €
Report exercice 2016 :	533 270.35 € = 1 099 957.04 € à affecter pour 2018

Dépenses d'Investissement :	697 567.26 €
Recettes d'Investissement :	621 752.38 €
Déficit de clôture :	75 814.88 €
Report exercice 2016 :	707 751.90 € = 631 937.02 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2017 au BP 2018 :

1068 Investissement :	500 000.00 €
002 Fonctionnement :	599 957.04 €

Vote à mains levées : **21 POUR**

B. Budget Camping

Compte Administratif Budget Camping

Dépenses de fonctionnement :	5 038.87 €
Recettes de fonctionnement :	13 724.28 €
Excédent de clôture :	8 685.41 €
Report exercice 2016 :	55 125.58 € = 63 810.99 € à affecter pour 2018

Dépenses d'Investissement :	185.28 €
Recettes d'Investissement :	3 499.87 €
Excédent de clôture :	3 314.59 €
Report exercice 2016 :	60 997.50 € = 64 312.09 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2017 au BP 2018 :

002 Fonctionnement : 63 810.99 €

Vote à mains levées : **21 POUR**

C. Budget Service Assainissement

Compte Administratif Budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement :	265 434.54 €
Recettes de fonctionnement :	412 321.95 €
Excédent de clôture :	146 887.41 €
Report exercice 2016 :	643 537.29 € = 790 424.70 € à affecter pour 2018

Dépenses d'Investissement :	70 530.89 €
Recettes d'Investissement :	81 316.58 €
Excédent de clôture :	10 785.99 €
Report exercice 2016 :	741 272.02 = 752 058.01 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2017 au BP 2018 :

002 Fonctionnement : 790 424.70 €

Vote à mains levées : **21 POUR**

D. Budget Service de l'Eau

Compte Administratif Budget Service de l'Eau

Dépenses de fonctionnement :	318 451.50 €
Recettes de fonctionnement :	260 682.44 €
Déficit de clôture :	27 769.06 €
Report exercice 2016 :	258 653.09 € = 230 884.03 à affecter pour 2018
Dépenses d'Investissement :	42 164.92 €
Recettes d'Investissement :	26 302.37 €
Déficit de clôture :	15 862.55 €
Report exercice 2016 :	479 690.54 € = 463 827.99 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **21 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2017 au BP 2018 :

002 Fonctionnement : 230 884.03 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

2.2. Approbation des comptes de Gestion 2017 pour la commune, le camping, l'eau et l'assainissement collectif

Comptes de gestion commune, camping, eau, assainissement : vote à mains levées = **22 POUR**

2.3 Participation aux syndicats intercommunaux

- SIVOS : 1.30 € x 3113 habitants, soit 4 046.90 € = **22 POUR**

- Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées : 0.80 € x 3378 habitants, soit 2 702.40 € = **22 POUR**

- Somme Numérique : 0.07 € x 3113 habitants, soit 217.91 € = **22 POUR**

2.4 Subventions aux associations

Associations où ne siège aucun élu : 18 238 € = association de Valloires : 5 508 € / B&D Evasion : 800 € / Berck Auto Club : 750 € / Billard Club Ruen : 450 € / Les Scorpions du 80 : 150 € / Ponthieu Marquenterre Solidaire : 300 € / Prévention routière : 80 € / Radio Amateurs : 300 € / Syndicat Hippique « le Boulonnais » : 400 € / Tennis Club de RUE : 4 000 € / Union Sportive Basket : 1 500 € / Union Sportive Football : 2 500 € / Union Pongistes : 1 500 € = **22 POUR**

Associations où siègent un ou plusieurs élus : 26 400 € = ACPG CATM Canton : 1 500 € = **21 POUR** / ACPG CATM : 300 € = **21 POUR** / Chorale Baie de Sol : 300 € = **18 POUR** / Club Loisirs et Détente : 600 € = **21 POUR** / Comité de Jumelage : 500 € = **19 POUR** / Comité des Fêtes RUE Animation : 4 800 € = **19 POUR 1 ABSTENTION** (M. Porquet) / Association de défense des intérêts des communes impactées par le PPRN : 500 € = **19 POUR 2 CONTRE** (Mme Hareux, M. Graveline) Harmonie Municipale : 18 000 € après signature d'une convention d'objectif et de moyen = **20 POUR**

Réserve = 35 362 €, soit une enveloppe globale de 80 000 €.

2.5 Fiscalité Directe Locale : fixation des 3 taux

Taxe d'habitation : 16.93 % Taxe foncière bâtie : 30.60 % Taxe foncière non bâtie : 48.47 %
Produit attendu pour 2018 : 1 180 749.00 € = **22 POUR**

2.6 Proposition et vote budgets primitifs 2018

A. Budget Général

Dépenses/Recettes de Fonctionnement : 3 700 145 €

Dépenses/Recettes d'Investissement : 1 831 143 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

Dotation aux provisions pour risques et charges financières : provision de 100 000 € au compte 6865 en fonctionnement = **22 POUR**

B. Budget Camping

Dépenses/Recettes de Fonctionnement : 79 005 €

Dépenses/Recettes d'Investissement : 67 650 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

Dotation aux provisions pour risques et charges financières : provision de 72 057 € au compte 6815 en fonctionnement = **22 POUR**

C. Budget Assainissement

Rapport annuel : bilan, programme pluriannuel de curage des réseaux, autosurveillance, maintien des tarifs 2017 pour 2018 = **22 POUR**

Dépenses/Recettes de Fonctionnement : 1 137 254 €

Dépenses/Recettes d'Investissement : 895 374 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

Dotation aux provisions pour risques et charges financières : provision de 300 000 € au compte 6865 en fonctionnement = **22 POUR**

D. Budget Eau

Rapport annuel : bilan, étude diagnostique du réseau menée en 2017, rentabilité du réseau 79 %, augmentation des tarifs à compter du 1^{er} mai 2018 de 6 centimes par tranche par rapport à 2017 pour compenser l'augmentation de 6 centimes de la surtaxe votée par le SIEPA de Machy en début d'année.

Dépenses/Recettes de Fonctionnement : 512 509 €

Dépenses/Recettes d'Investissement : 492 837 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

Dotation aux provisions pour risques et charges financières : provision de 92 500 € au compte 6865 en fonctionnement = **22 POUR**

2.7 Service de l'eau – révision des tarifs au 1^{er} mai 2018

Augmentation des tarifs à compter du 1^{er} mai 2018 de 6 centimes par tranche par rapport à 2017 pour compenser l'augmentation de 6 centimes de la surtaxe (0.22 € au lieu de 0.16 €) votée par le SIEPA de Machy en début d'année.

- 1^{ère} tranche : 1.21 € (contre 1.15 € auparavant)
- 2^{ème} tranche : 1.16 € (contre 1.10 € auparavant)
- 3^{ème} tranche : 1.11 € (contre 1.05 € auparavant)

Vote à mains levées : **22 POUR**

2.8 Modification de la régie patrimoine

Ajout à la délibération du 12 décembre 2017 d'une ligne pour les tickets offerts dans le cadre de demandes de lots.

Vote à mains levées : **22 POUR**

2.9 Chapelle du Saint-Esprit – travaux d'entretien 2018 (Ajout)

Modification, suite à des devis revus à la baisse, de la délibération du 12 décembre 2018 (DL131217) concernant les travaux liés à l'orage de grêle du 6 juillet 2017 (réparation de deux fenêtres sud, remplacement de 150 ardoises sur toitures, réparation de gouttières demi-ronde en zinc et descentes d'eaux pluviales, réparation de main-courantes sur balustrades nord).

Le coût défini de l'ensemble de ces travaux est de 17 117.66 € HT, soit 20 541.19 € TTC. La DRAC subventionne à hauteur de 40 % soit 6 847.06 €. Le reste à charge pour la commune serait de 10 270.60 € + 3 423.53 € de TVA mais une part de remboursement assurance reste à définir.

Vote à mains levées : **22 POUR**

3. AFFAIRES GENERALES

3.1 Décision d'ester en justice PPRN

Délibération habilitant Monsieur le Maire à agir en justice au nom et pour le compte de la commune dans le cadre du recours en annulation devant les juridictions administratives (tribunal administratif et cour administrative d'appel) contre l'arrêté du Préfet de la Somme en date du 10 juin 2016 approuvant le plan de prévention des risques de submersion marine et d'érosion littoral Marquenterre – Baie de Somme.

Vote à mains levées : **20 POUR 2 CONTRE** (Mme Hareux, M. Graveline)

3.2 Camping, Changement d'exploitants

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le camping municipal était jusqu'à présent exploité en DSP par Monsieur et Madame Perus-Lassalle depuis le 1^{er} octobre 2013 selon un contrat d'affermage signé le 28 juin 2013. Il informe l'assemblée que Monsieur et Madame Perus-Lassalle souhaitent céder l'ensemble des titres composant le capital de la SAS de la Maye à la SAS ID Holiday's représentée par Monsieur et Madame Duporge-Parent. Ceux-ci continueront de respecter le contrat d'affermage signé.

Vote à mains levées : **22 POUR**

3.3 Embellissement de postes de transformation

Sollicitation de la FDE 80 pour une opération d'entretien des postes de transformation de la commune et la réalisation de l'embellissement de deux transformateurs par des artistes locaux.

Vote à mains levées : **22 POUR**

4. DROIT D'INITIATIVE

Le groupe Hareux/Graveline interroge Monsieur le Maire sur la procédure qui nous oppose à la commune de Le Crotoy concernant les terrains Dufossé. Monsieur le Maire rappelle, dans la procédure de la commune de Le Crotoy contre la délibération du 12 décembre 2017 de préemption des terrains Dufossé, qu'un premier référé nous a été défavorable. La commune a engagé un recours auprès du Conseil d'Etat contre ce référé. La procédure sur le fond continue elle de courir.

Séance levée à 23h40.